

Zurich, décembre 2021

## Déclaration de la masse salariale 2021/2022 Augmentation des prestations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Madame, Monsieur,  
Cher Membre,

Vous trouverez ci-joint la déclaration de la masse salariale 2021/2022. Nous vous prions de déclarer deux masses salariales distinctes, et ce tant pour la masse salariale définitive 2021 que pour la masse salariale prévisionnelle 2022, avec d'une part la masse salariale des collaborateurs (CN secteur principal de la construction et CCT voies ferrées) jusqu'à l'échelon des chefs d'équipe, et d'autre part celle des contremaîtres et des chefs d'atelier.

Les effets de la pandémie se font aussi sentir pour le Parifonds Bau, mais les finances sont saines: les recettes sont stables et les dépenses ont diminué dans le domaine de la formation en raison de la pandémie (voir rapport annuel 2020 sur [www.parifondsbau.ch](http://www.parifondsbau.ch)).

Nous avons donc le plaisir de vous informer que, au vu de ces circonstances, le comité du Parifonds Bau a décidé de restituer l'excédent disponible aux entreprises et à leur personnel sous la forme d'une augmentation des prestations concernant certaines formations.

Les forfaits journaliers vont donc augmenter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022\* pour les formations suivantes:

	avant (CHF)	dès 2022 (CHF)
Chef d'équipe	210	250
Contremaître	210	250
Parcours sécurité	220	240

\* Ces montants resteront valables jusqu'à fin 2024, puis le comité du Parifonds Bau réévaluera la situation.

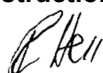
L'équipe de l'administration du Parifonds Bau se félicite de pouvoir continuer à accompagner dans vos démarches et à vous conseiller l'année prochaine. Nous vous souhaitons, à vous et à votre personnel, de Joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé et prospérité pour 2021.

Avec nos meilleures salutations.

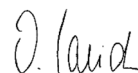
### Fonds paritaire du secteur principal de la construction en Suisse



Jeanette Schmid



Regula Hess



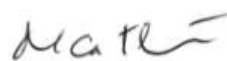
Diana Salidu



Eliane Beller



Elena Mare



Matteo Cathieni